



Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court

Le Greffe
The Registry

ANNEX II

Public

Acceptatance of mandate



Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court

Le Greffe
The Registry

DÉCLARATION D'ACCEPTATION DE DÉSIGNATION

Je soussigné(e) Jemilee NAOURI déclare accepter la désignation
de Mahamet Said Abdel Kani pour le représenter en tant que conseil devant
la Cour pénale internationale, conformément à la règle 21.2 du Règlement de procédure et de
preuve et à l'article 11 du Code de conduite professionnelle des conseils.

Fait le 26/02/2021 à La Haye

Signature